



Paraît le lundi matin
Published every Monday morning

Abonnements \$2 par an
Subscriptions a year

Payables d'avance
Payable in advance

MUNICIPAL Gazette MUNICIPALE DE—OF Montreal

Organe officiel de la Corporation
de la Ville de Montréal

CANADA

Official organ of the Corporation
of the City of Montreal

DELIBERATIONS

COMMISSION DE L'ANNEXION

Compte rendu de l'assemblée du 9 décembre.

Sont présents: MM. les échevins Lavallée, président, Robillard, Leclaire, Lévesque, David, Bumbray.

Sont aussi présents les messieurs suivants faisant partie d'une délégation du Conseil de Ville de Notre-Dame de Grâces, savoir: M. T.-A. Trenholme, Maire, MM les échevins Dougall McDonald, Joseph Vaillant, Théo. Prud'homme, Alphonse E. Décarie, Benjamin Décarie, M. John-A. Sullivan, avocat, représentant la Ville de Notre-Dame de Grâces, et M. Stanislas Descarries, secrétaire-trésorier joint de ladite ville.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et confirmé. M. le Président ayant informé les membres de la Commission qu'il a, il y a une quinzaine de jours, reçu une délégation dudit Conseil de Notre-Dame de Grâces et que, là et alors, il a été entendu qu'une délégation officielle serait nommée avec mission de rencontrer les membres de la Commission d'Annexion de Montréal et de discuter avec eux les conditions d'un projet d'annexion; que le secrétaire de la Commission a reçu du Greffier de la Ville de Notre-Dame de Grâces, un extrait des procès-verbaux du 6 décembre, que la présente assemblée a été convoquée aux fins ci-dessus mentionnées; lecture est ensuite faite de la correspondance échangée à ce sujet.

M. le président informe alors les membres de ladite délégation que la Commission d'Annexion serait disposée à recommander au Conseil municipal de Montréal, l'adoption d'un règlement d'annexion aux conditions suivantes, savoir:

1.—La Ville de Notre-Dame de Grâces serait constituée en un quartier de la Cité de Montréal, avec représentation suivant les dispositions de la Charte;

2.—L'actif et le passif de ladite ville seraient, à compter de la date de l'annexion, consolidés avec l'actif et le passif de la Cité de Montréal;

3.—Le nouveau quartier serait soumis aux règlements de la Cité; toutefois, les règlements de la Ville de Notre-Dame de Grâces qui ont été adoptés pour des fins spéciales resteraient en vigueur jusqu'à ce que ces fins aient été atteintes et réalisées.

Il invite alors les membres de la délégation de Notre-Dame de Grâces à adresser la parole à la Commission.

M. T.-A. Trenholme, maire, informe la Commission que le Conseil de Ville de Notre-Dame de Grâces a rédigé et adopté certain projet contenant les conditions auxquelles

Toutes communications se-rapportant aux annonces ou aux abonnements devront être adres-sées tout simplement comme suit 1.

"La Gazette Municipale"

Bureau de Poste : 917 ou

42 Place Jacques-Cartier, Montréal :

Toutes communications se-rapportant à la rédaction devront être adressées comme suit :

"La Gazette Municipale"

Hôtel de Ville, — Montréal.

All communications relative—to advertisements or subscriptions should be addressed simply as follows :

"The Municipal Gazette"

Post Office Box : 917 or 42

Jacques-Cartier Square, Montreal.

All communications relative to the editorial part of the paper should be addressed as follows :

"The Municipal Gazette"

City Hall, — Montreal.

TELEPHONE MAIN 4240

ANNEXATION COMMITTEE

Report of meeting held the 9th of December.

Present: Ald. Lavallée, chairman, Robillard, Leclaire, Lévesque, David, Bumbray.

There were also present the following gentlemen, forming part of a delegation of the municipal Council of Notre-Dame de Grâces, to wit: Mr. T. A. Trenholme, mayor, Ald. Dougall McDonald, Joseph Vaillant, Théo. Prud'homme, Alphonse E. Décarie, Benjamin Décarie, Mr John-A. Sullivan, advocate, representing the town of Notre-Dame de Grâces and Mr. Stanislas Décarie, joint secretary-treasurer of said town.

The minutes of last meeting were read and confirmed.

The chairman having informed the members of the Committee, that, about fifteen days ago, he had received a delegation of said Council of Notre-Dame de Grâces and that, there and then, it was understood that an official delegation would be appointed to meet with the Annexation Committee of Montreal and discuss with them the conditions of the proposed annexation; that the secretary of the Committee has received from the town clerk of Notre-Dame de Grâces, an extract from the minutes of the 6th of December, appointing the said delegation, and that the present meeting was convened for the above mentioned purposes; the correspondence exchanged in this connection was then read.

The chairman then informed the members of the delegation that the Annexation Committee would be disposed to recommend to the City Council that an annexation by-law be adopted on the following conditions:

1.—The town of Notre-Dame de Grâces shall form one of the wards of the City of Montreal, and shall be represented according to the provisions of the charter;

2.—The assets and liabilities of said town shall, from the date of the Annexation, be consolidated with the assets and liabilities of the City of Montreal;

3.—The new ward shall be subject to the City by-laws; however, the by-laws of the town of Notre-Dame de Grâces adopted for special purposes shall remain in force until such time as the purposes of said by-laws have been attained and realized.

He then invited the members of the delegation of Notre-Dame de Grâces to address the Committee.

M. T. A. Trenholme, mayor, informed the Committee that the Council of Notre-Dame de Grâces had drafted and adopted certain project containing the conditions upon

ladite municipalité consentirait à s'annexer à la Cité de Montréal.

Le secrétaire ayant donné lecture de ces conditions et M. le Président ayant demandé à la délégation si les conditions énumérées dans ledit projet sont les seules que la Ville de Notre-Dame de Grâces entend faire accepter par la Cité de Montréal,

M. le Maire Trenholme répond dans l'affirmative.

Il est alors

Résolu: Que la délégation de Notre-Dame de Grâces soit priée de transmettre à la Commission un état officiel contenant des détails complets sur la position financière de cette ville, le pouvoir d'emprunt, la dette consolidée, la dette flottante, le taux moyen de l'intérêt sur telles dettes, la valeur des immeubles imposables, la valeur des immeubles imposables dont la taxation est temporairement limitée, la valeur des immeubles imposables exempts temporairement de taxation, la date de l'expiration des exemptions dans chacun de ces derniers cas, les exemptions de taxes en vertu de la loi, le taux de la taxe foncière, le chiffre annuel du revenu foncier, le nombre des employés permanents dans chaque département et leur salaire respectif, la population, la superficie, la longueur des rues ouvertes à la circulation, la longueur des rues macadamisées, etc., les arrérages de taxes, la valeur du système d'aqueduc—propriété de la municipalité—; de plus, copie des contrats existants avec la "Saraguay Electric Light & Water Co." la "Montreal Park & Island Ry Co.", "La Montreal Water & Power Co.", la "Bell Telephone Co." et tous autres documents en rapport avec les droits et obligations de ladite Ville de Notre-Dame de Grâces.

M. le Président ayant informé la délégation que la Commission étudiera le projet qui lui a été soumis par elle, ladite délégation se retire; et ledit projet ayant été déposé sur la table pour étude ultérieure, la Commission s'adjourne.

J.-E. GAUTHIER,
Secrétaire.

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'assemblée du 15 décembre.

Sont présents: MM. les échevins Giroux, président, Bumbray, Duquette, Major, David et Gallery.

1.—*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à construire à la journée l'égout de la rue Hogan, à partir de la ligne Sud de la rue Sherbrooke jusqu'à la propriété de l'Abattoir.

2.—Soumise une lettre de l'Armée du Salut, demandant la permission de poser un poteau, pour y placer une enseigne électrique en face de sa propriété, Nos 18 à 24 rue St-Alexandre.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville.

3.—*Résolu:* Que le trésorier de la Ville soit autorisé à rembourser à MM. Keegan & Dillon leur dépôt de \$100 effectué avec leur soumission pour la fourniture de la pierre à macadam.

4.—*Résolu:* Que le trésorier de la Ville soit autorisé à rembourser à MM. Ross & Greig, leur dépôt de \$100 effectué avec leur soumission pour l'installation d'un système de chauffage dans les ateliers de la rue du Grand Tronc.

RAPPORTS.

5.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet de la requête de M. E. Bélanger, demandant à ce que la Cie du Pacifique Canadien soit contrainte de construire un escalier ou passerelle à partir du niveau de la rue Notre-Dame jusqu'au niveau de la rue Beaudry, conformément aux conditions de son arrangement passé entre la Ville et ladite compagnie en 1905.

Déposé sur le bureau.

6.—De l'inspecteur de la Ville, déclarant que le système de chauffage, installé par MM. Ross & Greig, aux ateliers de la cour de la rue du Grand-Tronc, a été fait conformément au cahier des charges et le tout parachevé d'une manière satisfaisante.

Déposé aux archives.

which the said municipality would consent to annex to the City of Montreal.

The secretary having read the said conditions, the chairman having inquired from the delegation whether the conditions enumerated in said project were the only conditions which the town of Notre-Dame de Grâces desired the City of Montreal to accept, Mr. the Mayor Trenholme replied in the affirmative.

It was then

Resolved: That the delegation of Notre-Dame de Grâces be requested to transmit to this Committee an official statement containing full details as to the financial position of the town, the borrowing power, the consolidated debt, the floating debt, the average rate of interest on said debts, the value of assessable property, the value of assessable property the assessment of which is temporarily limited, the value of assessable property temporarily exempted from taxation, the date of expiry of the exemption in each of the two last cases, exemptions of taxes in virtue of law, the rate of assessment, the annual amount of revenue derived from taxation on real estate, the number of permanent employees in each department and their respective salaries, the population, the area, the length of streets opened to traffic, the length of macadamized streets, etc., arrears of taxes, the value of the water system owned by the municipality; furthermore, copies of contracts with the Saraguay Electric Light & Water Co., the Montreal Park & Island Ry. Co., the Montreal Water & Power Co., the Bell Telephone Co., and all other documents in connection with the rights and obligations of the said town of Notre-Dame de Grâces.

The Chairman having informed the delegation that the Committee would study the project submitted by them, the said delegation withdrew; and the said project having been laid on the table for further consideration, the Committee adjourned.

J. E. GAUTHIER,
Secretary.

ROAD COMMITTEE

Report of meeting held on the 15th of December.

Present: Ald. Giroux, chairman, Bumbray, Duquette, Major, David and Gallery.

1.—*Resolved:* That the City surveyor be authorized to construct by day's work the Hogan street sewer, from the line South of Sherbrooke street to the Abattoir property.

2.—Submitted a letter from the Salvation Army, asking permission to erect a pole to affix thereon an electric sign, opposite their property, Nos 18 to 24 St. Alexander street.

Referred to the City surveyor.

3.—*Resolved:* That the City treasurer be authorized to refund Messrs Keegan & Dillon their deposit of \$100 made with their tender for the supply of macadamized stone.

4.—*Resolved:* That the City treasurer be authorized to refund Messrs Ross & Greig, their deposit of \$100 made with their tender for the installation of a heating system in the Grand-Trunk street shops.

REPORTS.

5.—From the City surveyor, anent the petition of Mr. E. Bélanger, asking that the Canadian Pacific Ry. Co. be compelled to build stairs or an overhead bridge, from the level of Notre-Dame to the level of Beaudry street, in accordance with the conditions of the agreement passed between the City and the said Company in 1905.

Laid on the table.

6.—From the City surveyor stating that the heating system installed by Messrs. Ross & Greig, in the shops of the Grand Trunk street yard, was executed according to specifications and completed in a satisfactory way.

7.—De l'inspecteur de la Ville, recommandant d'accepter l'offre de "Duckworth-Boyer Engineering & Inspection Company" d'examiner les matériaux devant être utilisés dans la re-construction du pont de la rue Ste-Catherine ainsi que l'inspection desdits travaux, à raison de 70c la tonne pour l'inspection générale.

Résolu: D'accepter ledit rapport de l'inspecteur de la Ville.

8.—M. L. Giguère, entrepreneur de la construction de la 21^{me} section de l'égout auxiliaire de la rue Sherbrooke, se présente devant la Commission, et demande que la circulation des tramways de la "Montreal Street Ry. Co." soit interdite à l'angle des rues Cadieux et Sherbrooke afin de lui permettre de traverser sa machine à excavation (traveller) à l'intersection de la rue Cadieux. M. D McDonald, gérant général de la "Montreal Street Ry. Co." présent à la séance, informe la Commission qu'il ne peut pas, sans inconvenient pour le public, empêcher la circulation des tramways à cet endroit.

Et un débat s'engageant.

Question référée à l'inspecteur de la Ville avec instruction d'agir suivant son jugement.

9.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant que soit construit un égout dans le chemin des Carrières, à partir de la rue St-Denis jusqu'à une distance d'environ 175 pieds en allant vers le Sud, sur le chemin des Carrières.

10.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant d'accorder la permission à la "Canada Paint Co." de construire une voûte sous le trottoir en face de sa propriété, No 572 rue William, conformément aux dispositions des règlements Nos 49 et 362 et de leurs amendements. Et, de plus, qu'un acte notarié soit préparé en conséquence et que Son Honneur le Maire et le Greffier de la Ville soient autorisés à le signer au nom de la Ville. Ledit acte devant être enregistré sur la propriété de ladite "Canada Paint Company".

La Commission s'adjourne à Vendredi prochain, à 11.30 heures a. m.

RAOUL BOLTE,
Secrétaire.

COMMISSION DES FINANCES

Compte rendu de l'assemblée du 16 décembre

Sont présents: MM. les échevins L.-A. Lapointe, président, Robinson, Séguin, Laviolette, J.-B.-A. Martin, Guay et Fraser.

1.—Les minutes de la dernière séance sont lues et ratifiées.

2.—Les procès-verbaux de la sous-commission des Finances *re Assistance Municipale*, assemblée tenue le 15 décembre 1909, sont lus et approuvés.

3.—Soumises des lettres, requêtes, etc.:

(a) du St. Margaret's Home, demandant une subvention.

Résolu: De prendre cette demande en considération lors du vote du budget.

(b) des membres du corps de la Police Sanitaire demandant que leur salaire soit augmenté.

Déposée sur le bureau pour être pris en considération lors du vote du budget.

(c) du Rév. M. Nap. Dubois, transmettant à la Cité l'option qu'il a obtenue sur la bibliothèque Gagnon.

Déposée sur le bureau pour être pris en considération lors du vote du budget.

(d) de M. H. M. Clendinneng, demandant d'être nommé estimateur.

Déposée sur le bureau.

(e) de M. Eug. Deschamps, demandant de l'emploi.

Déposée sur le bureau.

(f) de l'Association de l'Exposition Industrielle de Montréal, demandant le paiement d'une subvention de \$10,000, votée à ladite Association en 1904.

Déposée sur le bureau pour être pris en considération lors du vote du budget.

7.—From the City surveyor recommending that the offer made by the Duckworth Boyer Engineering & Inspection Co., to examine materials which are to be used in the reconstruction of the Ste. Catherine street bridge and to inspect said works at 70c per ton for the general inspection, be accepted.

Resolved: To concur in the City surveyor's report.

8.—Mr. L. Giguère, contractor for the construction of the 2d section of the Sherbrooke street relieving sewer, appeared before the Committee and asked that the Montreal Street Ry. Co.'s car traffic be prohibited at the corner of Cadieux and Sherbrooke streets, so as to allow him to cross his excavating machine "Traveller" at the intersection of Cadieux street.

Mr. D. McDonald, general manager of the Montreal Street Ry. Co., present at the meeting, informed the Committee that he could not, without inconvenience to the public, stop the car traffic at that place.

And a debate arising,

Question referred to the City Surveyor with instructions to use his own judgment.

9.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that a sewer be constructed in Carrière Road, from St. Denis street to a point 175 feet southwards, on Carrières Road.

10.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that permission be granted to the Canada Paint Co., to construct a vault under the sidewalk in front of their premises No. 172 William street, in accordance with the provisions of by-laws Nos. 49 and 362 and their amendments. And, furthermore, that a notarial deed be prepared accordingly, and that His Worship the Mayor and the City Clerk be authorized to sign the same on behalf of the City. The said act to be registered on the property of the said Canada Paint Company.

The Committee adjourned until Friday next, at 11.30 a.m.

RAOUL BOLTE,
Secretary.

FINANCE COMMITTEE

Report of meeting held the 16th of December.

Present: Ald. L. A. Lapointe, chairman, Robinson, Séguin, Laviolette, J. B. A. Martin, Guay and Fraser.

1.—The minutes of the last meeting were read and confirmed.

2.—The minutes of the Finance sub-committee *re Municipal Assistance*, meeting held on the 15th of December 1909, were read and approved.

3.—Submitted letters, petitions, etc.

(a) from the St. Margaret's Home for a grant.

Resolved: That the same be considered when the annual appropriations are voted.

(b) from members of the Sanitary police, asking that their salaries be increased.

Laid on the table to be considered when the appropriations are voted.

(c) from Revd Mr. Nap. Dubois, transmitting to the City the option he has obtained on the Gagnon library.

Laid on the table to be considered when the appropriations are voted.

(d) from Mr. H. M. Clendinneng, asking to be appointed assessor.

Laid on the table.

(e) from Mr. Eug. Deschamps asking for a position.

Laid on the table.

(f) from the Montreal Industrial Exhibition, asking for a grant of \$10,000 voted for said Association in 1904.

Laid on the table, to be considered when the appropriations are voted.

(g) de P. W. Archambault, comptable du Département en Loi, demandant que son traitement soit augmenté.

Déposée sur le bureau pour être pris en considération lors du vote du budget.

(h) de Madame S.-C. Beuthner au sujet de sa réclamation relativement à l'expropriation d'un immeuble qui lui appartient rue St-Antoine.

Renvoyée à la sous-commission des Réclamations.

(i) de M. Charles Gaudet, avocat, au nom de la St. Denis Land Company, se plaignant que le montant voté pour le macadamisage de la rue St-Denis est insuffisant.

Renvoyée aux avocats de la Cité pour savoir ce que la Ville est tenue de faire à ce sujet et quelles sont les responsabilités qu'elle peut encourrir.

4.—Soumis un rapport de la Commission de l'Incineration demandant qu'une somme de \$280, soit prise sur le crédit "enlèvement des déchets des marchés" et appliquée à l'item "harnais et robes" et \$260, sur divers crédits et appliqués à "fournitures".

Résolu: D'approuver ce rapport.

5.—Soumis le rapport du Président du bureau des Estimateurs au sujet des fonctionnaires de son département.

Déposé sur le bureau.

6.—Soumis un rapport du Trésorier de la Cité au sujet de la plainte faite par M. Bruno St-Pierre contre un des fonctionnaires du Bureau de perception des taxes.

Comme M. St-Pierre ne mentionne pas le nom du fonctionnaire dont il se plaint, M. le Trésorier déclare qu'après enquête, il n'a pu rien découvrir.

Il est alors

Résolu: D'informer M. St-Pierre qu'à moins qu'il ne désigne au Trésorier l'employé dont il a à se plaindre, cette Commission ne peut rien faire.

7.—Soumis un rapport du Trésorier de la Cité au sujet de la proposition faite à la dernière séance par M. l'échevin J.-B.-A. Martin, relativement à l'emprunt de \$650,000.

Déposé aux archives.

8.—Soumise une requête des propriétaires, rue de la Montagne, demandant que la Ville procède à l'expropriation de cette rue sans délai.

Déposée sur le bureau.

9.—La Commission procède alors à la préparation des prévisions budgétaires pour l'année 1910.

Les rapports des chefs de services suivants, sur les fonctionnaires sous leurs ordres sont déposés devant la Commission: Hygiène, Détectives, Greffier, Inspection des Bâtiments, Inspection des Chaudières, Parcs, Incinération, Cour du Recorder, Alarmes, *Gazette Municipale*, Bibliothèque, Trésorier.

Le Contrôleur informe la Commission qu'il a reçu jusqu'à présent des demandes de crédits de la part des départements suivants: Incinération, Incendies et Eclairage, Parcs et Traverses, Police, Marchés, Hôtel-de-Ville et Hygiène.

L'opinion des Avocats de la Cité au sujet de la préparation du budget est soumise de nouveau et déposée sur le bureau.

M. l'échevin Lapointe propose alors:

Vu que la loi ratifiée le 20 septembre 1909 par les contribuables va produire, à partir du premier février prochain, un changement radical dans l'administration des affaires de la Cité;

Vu que la nouvelle administration a besoin de toute la latitude possible pour faire dans les divers départements des changements qui sont inévitables et des remaniements qui s'imposent, par suite du nouveau système d'administration,

Qu'il soit

Résolu: Que cette Commission à laquelle la loi impose le devoir de préparer les prévisions budgétaires pour l'exercice prochain, recommande au Conseil, dans les circonstances, de ne pas lier la Ville au-delà des engagements actuels et de voter le budget comme suit pour chaque département, tout en laissant audit Conseil les moyens de faire face aux nombreuses recommandations qui ont été faites pour augmentations de salaires et pour personnel nouveau.

Personnel (même personnel à l'emploi de la Ville au mois de décembre courant et même traitement, sujet néan-

(g) from P. W. Archambault, accountant in the Law Department, asking that his salary be increased.

Laid on the table, to be considered when the appropriations are voted.

(h) from Mrs. S. C. Beuthner, anent her claim concerning the expropriation of a property owned by her on St-Antoine street.

Referred to the sub-committee on Claims.

(d) From Mr. Charles Gaudet, advocate, on behalf of the St. Denis Land Co., complaining that the sum voted to macadamize St. Denis street is insufficient.

Referred to the City attorneys to ascertain what the City is bound to do in this connection and what responsibilities the City may incur.

4.—Submitted a report from the Incineration Committee asking that a sum of \$280 be taken from the appropriation voted for "removal of market garbage" and applied to item "harness and blankets" and \$260 from various appropriations and applied to "supplies".

Resolved: To concur in said report.

5.—Submitted the report from the chairman of the Assessors' office, anent the employees of his department.

Laid on the table.

6.—Submitted a report from the City treasurer, anent the charge made by Mr. Bruno St. Pierre against an official of the Long Room.

As Mr. St. Pierre did not mention the name of the official, the treasurer stated that after an inquiry, he could not discover anything.

It was then

Resolved: That Mr. St. Pierre be informed that, unless he points out to the treasurer the employee complained of, this Committee cannot do anything.

7.—Submitted a report from the City treasurer anent the motion made at the last meeting by Ald. J. B. A. Martin, concerning the \$650,000 loan.

Filed of record.

8.—Submitted a petition from proprietors, on Mountain street, asking the City to proceed with the expropriation of said street without delay.

Laid on the table.

9.—The Committee then proceeded to prepare the annual appropriations for 1910.

The reports from heads of the following departments on the employees under their control were laid before the Committee: Hygiene, Detectives, City clerk's, Building inspection, Boiler inspection, Parks, Incineration, Recorder's Court, Alarms, *Municipal Gazette*, Library, Treasurer's.

The comptroller informed the Committee that, so far, he had received the lists of appropriations from the following departments: Incineration, Fire and Light, Parks and Ferries, Police, Market, City Hall and Hygiene.

The City attorneys' opinion anent the preparation of the budget was again submitted and laid on the table.

Ald. Lapointe then moved:

Whereas the act ratified on the 20th September 1909, by the ratepayers will bring about, from and after the 1st February next, a radical change in the administration of the affairs of the City;

Whereas the new administration requires all possible latitude to make, in the various department, changes which are inevitable and redistributions which are necessary owing to the new system of administration;

Be it

Resolved: That this Committee, upon which it is incumbent, in virtue of the law, to fix the appropriations for the coming fiscal year, recommend to Council, under the circumstances, not to bind the City beyond the existing engagements and to vote the budget as follows for each department, while leaving to the Council the means of meeting the numerous recommendations which have been made for increases of salary and for new staff.

Staff (same staff in the employ of the City in December instant, and same salary subject however to the reports from heads of departments as to the advisability of reengaging certain officials).

moins aux rapports des chefs de service quant à l'opportunité de réengager certains fonctionnaires.)

Réparation, frais d'entretien et dépenses générales d'administration.

Réajustement de salaires et personnel nouveau à la disposition du Conseil.

Avant de mettre sa motion aux voix, M. l'échevin Lapointe demande à M. L.J. Ethier, avocat en chef de la Cité, qui est présent devant la Commission, si ladite motion est légale et si les prévisions budgétaires peuvent être préparées de la manière indiquée dans ladite motion.

M. Ethier répond affirmativement,

Et un débat s'engageant,

M. l'échevin Séguin propose en amendement que cette partie de la motion principale qui concerne le personnel soit retranchée et qu'ainsi amendée, ladite proposition soit acceptée.

La Commission se partage:

Pour: Guay, Martin, Laviolette et Séguin—4.

Contre: Robinson, Fraser et Lapointe—3.

Ainsi elle est adoptée, et il est

Résolu: En conséquence.

L'étude des prévisions budgétaires est alors suspendue afin de régler certaines affaires pressantes.

10.—Sur la recommandation des Avocats de la Cité, il est

Résolu: De recommander au Conseil de régler les réclamations suivantes:

T. Charpentier.—Services en qualité d'expert re expropriation des terrains requis pour l'agrandissement de l'Aqueduc	\$1,925.00
Geo. W. Parent.—Services en qualité d'expert re expropriation des terrains requis pour l'agrandissement de l'Aqueduc	1,925.00
Ces deux montants devant être imputés sur le crédit voté du Département de l'Aqueduc pour l'agrandissement de l'Aqueduc (Fonds d'emprunt.)	

Rodolphe Monty, avocat, frais dans une cause du village de Lorimier contre Roy et al.	34.00
Dame A. Roach—Jugement	500.00
Intérêts	1.25

Frais payables à MM. Casgrain, Mitchell, McDougall & Creelman	194.05
Archer, Perron & Taschereau.—Frais re injonction contre la Cie des Tramways	73.85

Bisaillon & Brossard—Frais re injonction contre la Cie des Tramways	44.20
---	-------

11.—Soumis aussi un apport des avocats de la Cité au sujet de l'expropriation de la rue Johnson.

Résolu: De recommander au Conseil d'accepter les offres de M. Oct. Lemay, pour la cession des terrains nécessaires à l'ouverture de ladite rue Johnson, à savoir:

Lot du cadastre No 1203, sub-division No 278	\$2,389.25
2,515.5 pieds à 95 cts le pied	
Lot du cadastre No 1203, sub-division No 279	2,511.80
2,644.5 pieds à 95 cts le pied	

Formant une somme totale de \$4,901.05, dont \$400 payable par les propriétaires intéressés et \$4,501.05 par la Cité

De recommander aussi qu'un rôle soit préparé, conformément à la loi pour la répartition de ladite somme de \$400.

La Commission reprend alors l'étude du budget.

Commission d'Hygiène:

Item: Personnel.

M. l'échevin Fraser propose:

Qu'une somme de \$91,164 soit votée pour le personnel de la Commission d'Hygiène, suivant l'état préparé par le contrôleur et présentement devant la Commission.

La Commission se partage:

Pour: Robinson, Fraser, Lapointe—3.

Contre: Guay, Martin, Laviolette, Séguin—4.

Ainsi elle est négativée.

La Commission reprend alors l'étude du personnel du Département d'Hygiène, et à l'item,

Docteur Laberge \$3,200

Repairs, maintenance and general expenditure for administration purposes.

Readjustment of salaries and new staff at the disposal of the Council.

Before putting his motion, Ald. Lapointe asked Mr. L. J. Ethier, chief City attorney, now before the Committee, whether the said motion was legal and whether the annual estimates can be prepared in the manner indicated in his motion.

Mr. Ethier answered in the affirmative,

And a debate arising,

Ald Séguin moved in amendment that the part of the main motion concerning the staff be struck and that, so amended, the said motion be accepted.

The Committee divided:

Yea: Guay, Martin, Laviolette, Séguin—4.

Nays: Robinson Fraser and Lapointe—3.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

Consideration of annual appropriations was then suspended in order to settle certain urgent matters.

10.—On the recommendation of the City attorneys, it was

Resolved: To recommend Council to settle the following claims:

T. Charpentier, services as expert re expropriation of lands required for the widening of the Water works..	\$1,925.00
Geo. W. Parent, services as expert re expropriation of lands required for the widening of the Water works	1,925.00

Both sums to be charged against the appropriation voted for the Water department for the widening of the Water works (Loan fund).

Rodolphe Monty, attorney, costs in a case of Town of de Lorimier vs Roy et al	\$ 34.00
Dame A. Roach, judgment	500.00
Interest	1.25

Costs payable to Messrs. Casgrain, Mitchell, McDougall et Creelman	194.05
--	--------

Archer, Perron & Taschereau, Costs re Injunction against the Street Ry Co.	73.85
--	-------

Bisaillon & Brossard, Costs re Injunction against the Street Ry Co.	44.20
---	-------

11.—Submitted also a report from the City attorneys on the expropriation of Johnson street.

Resolved: To recommend Council that Mr. Octave Lemay's offers for the cession of lands required for the opening of said Johnson street, to wit:

Lot cad. No. 1203, sub div. 278, 2515.5 feet at 95 cents a foot	\$2,389.25
Lot cad. No. 1203, sub-div. 279, 2644.5 feet at 95 cents a foot	2,511.80

forming a total sum of \$4,901.05, payable \$400 by the interested proprietors and \$4,501.05 by the City be accepted. To recommend also that a roll be prepared, according to law for the apportionment of the said sum of \$400.

The Committee then resumed consideration of the yearly estimates.

Hygiene Committee.

Item: Staff.

Ald. Fraser moved:

That a sum of \$91,164 be voted for the staff of the Hygiene Committee, according to the statement prepared by the comptroller and now before the Committee.

The Committee divided:

Yea: Robinson, Fraser, Lapointe—3.

Nays: Guay, Martin, Laviolette, Séguin—4.

So it passed in the negative.

The Committee then resumed consideration of the staff of the Hygiene department and on item

Dr. Laberge \$3,200

M. le Président de la Commission d'Hygiène déclare que la Commission d'Hygiène recommande le docteur Laberge pour une augmentation de \$300.

M. l'échevin Guay propose alors, et il est

Résolu: Que le président de la Commission, le contrôleur et le trésorier de la Cité soient priés de préparer un projet de prévisions budgétaires pour l'année 1910, de la manière suggérée par M. l'échevin L.-A. Lapointe dans la proposition qu'il a faite au commencement de cette séance, afin de savoir s'il y a des fonds disponibles pour remaniements et augmentations de salaires pour chaque département et que lorsque cette Commission s'ajournera elle s'ajourne à mercredi prochain à 2 heures pour prendre en considération ce projet.

12.—M. l'échevin C. Robillard, M.P.P., se présente devant la Commission et demande qu'une somme de \$200 soit votée pour les écoles du soir.

M. Robillard reçoit l'assurance que sa demande sera prise en sérieuse considération.

Ajournement.

JULES CREPEAU,
Secrétaire.

COMMISSION DE L'HOTEL DE VILLE

Compte rendu de l'assemblée ajournée du 17 décembre.

Sont présents: MM. les échevins L'Espérance, président, Leclaire, Labrecque, Prud'homme.

1.—Soumise et lue une lettre de M. L.-N. Senécal, en date du 17 décembre courant, se plaignant de l'état du parquet dans les bureaux du Recorder.

Renvoyée à la sous-commission de l'Hôtel-de-Ville.

2.—Lettre de M. Edouard Fournier, en date du 15 décembre 1909, se désistant de la commande de certains meubles qu'il ne peut livrer avant février prochain.

Déposée aux archives.

3.—Soumise et lue, une communication de M. L.-R. Montbriant, architecte, ainsi que les plans et devis des améliorations et réparations à l'hôtel de ville de de Lorimier et au poste de police et de pompiers combiné qui y sont logés.

Après avoir examiné lesdits plans et devis,

Sur proposition de M. l'échevin Labrecque, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport demandant un crédit de \$12,500 pour réparations et modifications au poste de Police et de Pompiers combiné du quartier de Lorimier, suivant les plans et devis de M. L.-R. Montbriant, architecte, plus 5 p.c. pour les honoraires de ce dernier, savoir \$625.

4.—Soumise et lue une communication de M. L.-R. Montbriant, architecte, ainsi que les plans et devis pour la construction et l'installation des échelles de sauvetage requises pour l'édifice de l'hôtel de ville.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport demandant un crédit de \$5,000 pour la construction et l'installation d'échelles de sauvetage pour l'édifice de l'Hôtel de Ville, suivant les plans et devis de l'architecte, plus 5 p. c. pour les honoraires de ce dernier, savoir, \$250.

5.—La question du rapport de la sous-commission nommée pour voir à l'achat du tableau de M. Geo. Delfosse, représentant "l'Ancienne Place Jacques-Cartier" étant de nouveau soulevée, MM. les échevins L'Espérance et Prud'homme font rapport verbalement et recommandent l'achat du dit tableau.

Sur proposition de M. l'échevin Prud'homme, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport demandant un crédit de \$700 pour acheter le tableau de M. Geo. Delfosse, ce prix étant celui recommandé par la Commission de l'Hôtel-de-Ville, dans un rapport, en date du 29 avril 1908.

6.—Soumis et lu un rapport du Bibliothécaire en chef, demandant un crédit de \$400 pour payer des abonnements aux revues pour l'année 1910, et de plus, un crédit de \$8.00 pour payer deux abonnements à des revues dues par la bibliothèque de Ste-Cunégonde, suivant comptes produits.

The chairman of the Hygiene Committee stated that the Hygiene Committee recommended Dr. Laberge for an increase of \$300.

Ald. Guay then moved, and it was

Resolved: That the chairman of the Committee, the comptroller and the City treasurer be instructed to prepare a draft of estimates for 1910, in the manner suggested by Ald. L. A. Lapointe in the motion submitted at the beginning of this meeting, in order to ascertain whether there are available funds for the readjustment of salaries for each department, and when this Committee adjourns it stands adjourned until Wednesday next, at 2 o'clock to consider said draft of estimates.

12.—Ald. C. Robillard, M.P.P., appeared before the Committee and asked that a sum of \$200 be voted for night schools.

Ald. Robillard was assured that his request would be seriously considered.

Adjourned.

JULES CREPEAU,
Secretary.

CITY HALL COMMITTEE

Report of adjourned meeting held the 17th of December.

Present: Ald. L'Espérance, chairman, Leclaire, Labrecque, Prud'homme.

1.—Submitted and read a letter from Mr. L. N. Senécal, dated the 17th of December instant, complaining of the state of the floor in the Recorder's office.

Referred to the City Hall sub-committee.

2.—Letter from Mr. Edouard Fournier, dated the 15th of December 1909, desisting from the order given him for certain furniture which he cannot deliver before February next.

Filed of record.

3.—Submitted and read a communication from Mr. L.-R. Montbriant, architect, also plans and specifications for improvements and repairs to de Lorimier town hall and to the joint police and fire-station therein installed.

After having examined said plans and specifications,

On motion of Ald. Labrecque, it was

Resolved: That a report be made to Council asking for an appropriation of \$12,500 for repairs and alterations to the combined Police and Fire station of de Lorimier ward, according to plans and specifications prepared by Mr. L.-R. Montbriant, architect, plus 5 p. c. for the latter's fees, to wit, \$625.

4.—Submitted and read a communication from Mr. L.-R. Montbriant, architect, also plans and specifications for the installation of fire escapes required for the City Hall building.

Resolved: That a report be made to Council, asking for an appropriation of \$5,000 to construct and install fire escapes on the City Hall building, according to plans and specifications prepared by Mr. L. R. Montbriant, architect, plus 5 p. c. for the latter's fees, to wit, \$250.

5.—The matter of a report of the sub-committee appointed for the purchase of a painting made by Mr. Geo. Delfosse representing the "Old Jacques-Cartier Square", being again brought up, Ald. L'Espérance and Prud'homme reported verbally and recommended the purchase of said painting.

Resolved: That a report be made to Council asking for an appropriaition of \$700 to purchase the painting of Mr. Geo. Delfosse, the said price being the sum recommended by the former City Hall Committee in a report dated the 29th of April 1908.

6.—Submitted and read a report from the chief Librarian asking for an appropriaition of \$400 to pay for subscriptions to periodicals for 1910, and furthermore, an appropriaition of \$8.00 to pay for two subscriptions due by the

Résolu: De faire droit à ces demandes et de présenter au Conseil un rapport en conséquence.

7.—Soumise et lue une lettre du Bibliothécaire en chef demandant à la Commission la permission de suivre l'usage établi à ce sujet et de fermer la bibliothèque civique le lendemain des jours de Noël et du Nouvel An.

Résolu: D'acquiescer à cette demande.

8.—Suivant le rapport du Bibliothécaire, il est

Résolu: De demander au Conseil la permission d'opérer le virement d'un montant de \$14 sur le crédit voté pour "Reliure" du service de la Bibliothèque et d'appliquer ce montant au triage des livres.

9.—Lu un rapport du Bibliothécaire en chef relativement à l'administration de son département et demandant à la Commission que le secrétaire soit prié de notifier le bibliothécaire de Ste-Cunégonde de préparer l'inventaire et le catalogue de la bibliothèque de Ste-Cunégonde, et aussi de faire rapport des affaires qui concernent ladite bibliothèque directement audit bibliothécaire en chef.

Résolu: De faire droit à cette demande et de notifier M. E.Z Massicotte en conséquence.

10.—Lu un rapport du Bibliothécaire en chef *re* demande de l'Agence Financière et Industrielle du Canada, Ltée, sollicitant le concours de Montréal dans son entreprise.

Déposée sur le bureau.

11.—Soumise et lue une lettre du Département en Loi, demandant à cette Commission de bien vouloir munir ledit département de "Shock Absorbers".

Résolu: D'autoriser le surintendant des impressions et de la Papeterie à lui fournir lesdits "Shock Absorbers."

12.—A la demande du surintendant des Impressions et de la Papeterie, il est

Résolu: De demander au Conseil la permission d'opérer le virement d'un montant de \$46, à prendre sur l'item "Cartes" et de l'appliquer au crédit "Fournitures aux dessinateurs", aussi le virement d'un montant de \$135 sur l'item "Enveloppes" et de l'appliquer aux "Impressions en général".

13.—Soumis et lu un rapport du Bibliothécaire en chef, rapport appuyé par le greffier de la Cité, recommandant l'achat de l'Encyclopédie "Nelson's Perpetual Loose-Leaf".

Résolu: De présenter au Conseil un rapport demandant un crédit de \$96 pour acheter l'ouvrage "Nelson's Perpetual Loose-Leaf Encyclopedia", comprenant douze volumes, suivant le rapport du Bibliothécaire à ce sujet.

14.—Soumis et lu un compte de Chs-E. Gagnon, secrétaire de cette Commission pour travail de nuit fait durant l'année 1909.

Résolu: De demander au Conseil d'opérer le virement des crédits suivants: prendre \$50 sur l'item "Combustible" du service de l'Hôtel de Ville, \$20.05 sur l'item "Cartes" et \$29.95 sur l'item "Reliure" du service des Impressions, formant en tout un montant de \$100, et d'appliquer ce montant au paiement du compte de M. Chs-E. Gagnon.

15.—Soumis et lu un projet de règlement préparé par le surintendant de l'Hôtel de Ville au sujet des employés qui sont sous son contrôle.

Renvoyé à la sous-commission de l'Hôtel de Ville pour rapport.

16.—Le surintendant de l'Hôtel de Ville demande l'autorisation de faire nettoyer la grande salle de l'hôtel de ville de St-Henri.

Résolu: D'autoriser le surintendant à demander trois soumissions à cette fin.

17.—Soumis et lu un compte de M. Chs. Bénard, au montant de \$40.

Résolu: De payer ledit compte.

Ajournée à mercredi, le 22 du courant, à 3 heures p.m.

CHS-E. GAGNON,
Secrétaire.

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'assemblée ajournée du 17 décembre

Sont présents: MM. les échevins N. Giroux, président, Bumbray, Major, David et Gallery.

St. Cunégonde library for periodicals, as per statements filed.

Resolved: That the said requests be granted and that a report be made to Council accordingly.

7.—Submitted and read a letter from the chief Librarian asking the Committee for leave to follow the custom established in this connection and to close the civic library on the day after Christmas and New-Year.

Resolved: To grant said request.

8.—As per the report made by the Chief Librarian, it was

Resolved: That a report be made to Council asking permission to vary a sum of \$14 from the appropriation voted for "Binding" for the Civic Library department, and apply said sum to the sorting of books.

9.—Read a report from the chief Librarian anent the administration of his department, and asking this Committee that the secretary be instructed to notify the Ste. Cunégonde librarian to prepare the inventory and the catalogue of said library, and also to report directly to the chief Librarian on all matters concerning the Ste. Cunégonde library.

Resolved: That the said request be granted and that Mr. E.Z. Massicotte be accordingly notified.

10.—Read a report from the Librarian *re* demand from the Financial and Industrial Agency of Canada Limited, for the financial help of Montreal.

Laid on the table.

11.—Submitted and read a letter from the Law Department asking for Shock Absorbers.

Resolved: That the Printing and Stationery superintendent be authorized to supply said department with Shock Absorbers.

12.—At the request of the superintendent on Printing and Stationery, it was

Resolved: To ask Council permission to vary a sum of \$46 to be taken from item "Cards" and apply same to the item "Supplies to draughtsmen"; also to vary a sum of \$135 from item "Envelopes" and apply said sum to "General printing".

13.—Submitted and read a report from the chief Librarian, supported by the City clerk, recommending that the Nelson's Perpetual Loose-Leaf Encyclopedia be purchased.

Resolved: That a report be made to Council asking for an appropriation of \$96.00 to purchase the "Nelson's Perpetual Loose-Leaf Encyclopedia", comprising twelve volumes, as per the report of the Librarian in this connection.

14.—Submitted and read an account from Chs-E. Gagnon, secretary of this Committee, for night work done during the year 1909.

Resolved: That a report be made to Council asking that the following appropriations be varied: take \$50 from item "Fuel" of the City Hall department, \$20.05 from item "Cards" and \$29.95 from item "Binding" of the Printing department, in all \$100 and apply said sum to pay Mr. Chs. E. Gagnon's account.

15.—Submitted and read a draft of by-law prepared by the City Hall superintendent anent the employees under his control.

Referred to the City Hall sub-committee for a report.

16.—The City Hall superintendent asked that he be authorized to clean the large room of St. Henry town hall.

Resolved: That the said superintendent be authorized to call for prices from three firms in this connection.

17.—Submitted and read an account from Mr. Chs. Bénard, amounting to \$40.

Resolved: That the said account be paid.

Adjournd until Wednesday the 22th instant, at 3 p.m.

CHS E. GAGNON,
Secretary.

ROAD COMMITTEE

Report of adjourned meeting held the 17th of December.

Present: Ald. Giroux, chairman, Bumbray, Major, David and Gallery.

1.—M. R. Bauset, assistant greffier de la Ville, se présente devant la Commission et ouvre les deux soumissions reçues pour modifications au logement du surintendant de la division Ouest et pour l'érection d'une écurie, à l'angle des rues du Grand-Tronc et Charlevoix.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant que le contrat pour l'érection d'une écurie et modification au logement du surintendant de la division Ouest, à l'angle des rues du Grand-Tronc et Charlevoix, soit adjugé au plus bas soumissionnaire, M. D. Lalonde, conformément aux termes et conditions et formule de soumission et aux plans ci-annexés et au prix mentionné dans sa soumission, savoir \$4,496.00. Et qu'un contrat notarié soit préparé en conséquence, et que Son Honneur le Maire et le Greffier de la Ville soient autorisés à le signer au nom de la Ville. Et qu'un crédit supplémentaire de \$224.80 soit voté pour payer les honoraires de l'architecte.

2.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$1,000 soit voté afin de défrayer le coût du changement de l'égout de la rue Iberville, pour convenir au niveau du tunnel de la rue Iberville qui est en voie de construction, et aussi pour défrayer le coût de la construction des drains nécessaires pour assurer le parfait drainage dudit tunnel. Ce travail conformément à l'arrangement devant être exécuté par la Ville, et à ses propres frais.

3.—De l'Inspecteur de la Ville au sujet de la lettre des Commissaires du Port, dans laquelle ils demandent la permission de laisser trois portes de la digue, ouvertes durant la saison d'hiver, afin de donner accès au quais pour enlever le fret sur les quais, à certaines conditions stipulées dans leur lettre en date du 9 décembre 1909.

4.—*Résolu:* D'accéder à la demande des Commissaires du Port, et que l'Inspecteur de la Ville soit prié de faire préparer un acte notarié en conséquence.

5.—Soumise une lettre de MM. Taillon, Bonin et Morin, procureurs de la Compagnie d'électricité "Dominion Light, Heat & Power Co." demandant à la Cité de Montréal de lui indiquer les endroits, sur les rues où les poteaux de ladite Compagnie pourront être érigés.

Renvoyée à l'Inspecteur de la Ville afin de s'assurer en vertu de quel droit, la compagnie peut ériger des poteaux.

Ajournement.

RAOUL BOLTE,
Secrétaire.

COMMISSION DES FINANCES

Compte rendu de l'assemblée du 20 décembre

Sont présents: MM. les échevins L.-A. Lapointe, président, Séguin, Laviolette, J.-B.-A. Martin, Fraser et Robinson.

1.—Soumise une communication du Département en Loi demandant que deux des estimateurs et un des Recorders soient nommés pour agir comme commissaires *re* expropriation de la rue Rivard.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant de nommer MM W. G. Owens et D.-P. Perrin, estimateurs, et Son Honneur le Recorder Dupuis, pour agir comme commissaires dans cette expropriation.

2.—Soumises des demandes de positions de la part de MM. J.-L. Beauchamp et L.-J. Lefavire.

Déposées sur le bureau.

3.—Soumise une lettre du "Montreal Carnival of Winter Sports" demandant une subvention de \$1,000 pour contribuer au fonds du Carnaval d'hiver.

Résolu: Que la Commission regrette de ne pouvoir faire droit à cette demande.

4.—Soumise une lettre du docteur P.-G. Mount, opticien, se plaignant du fait que son nom est effacé de la liste des crédits de la Commission d'Hygiène.

Déposée sur le bureau pour être étudiée lorsque seront votés les crédits de ladite Commission.

5.—Soumise une requête du Refuge de Nuit demandant que sa subvention soit augmentée.

1.—Mr. R. Bauset, asst. City clerk, appeared before the Committee and opened the two tenders received for alterations to the lodgings of the superintendent of the Western division and for the erection of a stable, corner of Grand Trunk and Charlevoix streets.

Resolved: That a report be made to Council recommending that the contract for the erection of a stable and alterations to the lodgings of the superintendent of the Western division, corner of Grand Trunk and Charlevoix streets, be awarded to the lowest tenderer, M. D. Lalonde, according to terms and conditions and form of tender and to plans hereunto annexed and at the price mentioned in his tender, to wit, \$4,496.00. And that a notarial deed be prepared accordingly and that His Worship the Mayor and the City clerk be authorized to sign the same on behalf of the City. And that a supplementary appropriation of \$224.80 be voted to pay the architect's fees.

2.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that an appropriation of \$1,000 be voted to pay for the alteration of the Iberville street sewer, to suit the level on which the Iberville street tunnel is being constructed, and also to pay the cost of constructing the necessary drains, to secure the drainage of said tunnel: the said work to be done by the City according to the agreement, and at its own costs.

3.—From the City surveyor apernt the letter of the Harbour Commissioners, in which they ask for permission to leave three of the gates of the dyke, opened during the winter season in order to give access to the wharves to remove freight therefrom, on certain conditions stipulated in their letter dated the 9th of December 1909.

4.—*Resolved:* To grant the request of the Harbour Commissioners, and that the City surveyor be instructed to prepare a notarial deed accordingly.

5.—Submitted a letter from Messrs Taillon, Bonin & Morin, attorneys for the Dominion Light, Heat & Power Co., an electrical company, asking the City of Montreal to locate the place on the streets where the poles of said company may be erected.

Referred to the City surveyor to ascertain in virtue of what right the Company can erect poles.

Adjourned.

RAOUL BOLTE,
Secretary.

FINANCE COMMITTEE

Report of meeting held the 20th December.

Present: Ald. L. A. Lapointe, chairman, Séguin, Laviolette, J. B. A. Martin, Fraser & Robinson.

1.—Submitted a communication from the Law department, asking that two of the City Assessors and one of the Recorders be appointed to act as Commissioners *re* Ri-vard street expropriation.

Resolved: To recommend to Council that Messrs. W. G. Owens and D. P. Perrin, Assessors, and His Honor Recorder Dupuis, be appointed to act as Commissioners in said expropriation.

2.—Submitted applications for positions from Messrs J. L. Beauchamp and L. J. Lefavire.

Laid on the table.

3.—Submitted a letter from the Montreal Carnival of Winter Sports asking for a subscription of \$1,000 towards the Winter Carnival fund.

Resolved: That this Committee regrets to be unable to grant this demand.

4.—Submitted a letter from Dr. P. G. Mount, Optician, complaining that his name was struck from the appropriation list of the Hygiene Committee.

Laid on the table to be considered when the appropriations of said Committee will be taken up.

5.—Submitted a petition from "Le Refuge de Nuit" for an increased grant.

Déposées sur le bureau.

6.—Soumise une lettre du surintendant de l'Aqueduc *re* la pose de tuyaux à eau pour approvisionner les nouveaux ateliers à l'angle des rues de Fleurimont et Huntley.

Renvoyée de nouveau audit surintendant pour plus de renseignements.

7.—Soumis un rapport du surintendant de l'Hôtel-de-Ville *re* employés sous son contrôle.

Déposé sur le bureau.

8.—Soumis un rapport de la Commission de l'Hôtel-de-Ville demandant un crédit de \$882 pour adjudger le contrat pour la confection d'un plancher en tuiles dans le bureau de perception des taxes, à l'Hôtel-de-Ville.

Le certificat requis en vertu de la règle du Conseil adopté le 30 novembre 1908, n'étant pas annexé audit rapport, l'étude en est différée.

9.—Sur proposition de M. l'échevin J.-B.-A. Martin, il est

Résolu: Que les questions suivantes soient ajoutées à celles qui ont été posées au Contrôleur de la Cité à la dernière assemblée, au sujet du fonds d'amortissement: "et aussi un état démontrant (a) la somme accumulée sur le fonds d'amortissement de la Cité et sur celui des écoles catholiques et protestantes pour les exercices expirant le 31 décembre 1904, 1905, 1906, 1907 et 1908 respectivement; (b) l'accroissement annuel dudit fonds d'amortissement; (c) le montant des intérêts requis chaque année pour ce fonds; (d) les valeurs en mains à la fin de chaque année; (e) le taux d'intérêt que rapporte lesdites valeurs; (f) le coût de l'acquisition desdites valeurs et (g) le surplus ou le déficit de ce fonds pour chaque année.

10.—Soumis les rapports suivants de la Commission de la Voirie (a) recommandant que permission soit accordée à la "Canada Paint Co." de construire une voûte sous le trottoir, sur la rue William.

Renvoyé au Contrôleur de la Cité et aux Estimateurs pour qu'ils déterminent le montant qui doit être payé pour ce privilège.

(b) demandant un crédit de \$1,000 pour payer le coût du changement à faire à l'égout de la rue Iberville et pour construire des drains.

(c) demandant un crédit de \$4,496, pour adjudger à M. D. Lalonde le contrat pour l'érection d'une écurie et pour les changements à faire à la maison du surintendant de la division Ouest, et un montant de \$224.80 pour le paiement des honoraires de l'architecte.

(d) pour construire un égout dans le Chemin des Carrières, à partir de l'égout de la rue St-Denis, jusqu'à un point à environ 175 pieds vers le Sud, au coût de \$1,300, payable \$850 par les propriétaires intéressés et \$450 par la Ville.

Résolu: De sousscrire audit rapport.

11.—Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, au sujet de la demande de la "Ladies Benevolent Institution", à l'effet d'être mise sur le même pied que les hôpitaux au sujet de la taxe d'eau.

Déposé aux archives.

12.—Soumise une communication du président du Bureau des Estimateurs *re* nomination de nouveaux estimateurs.

Délibération remise.

13.—Sur recommandation des Avocats de la Cité, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant de régler les réclamations suivantes:

Octave Gagné (chute sur le trottoir)	\$900.00
De Mary Patterson (chute sur le trottoir)	100.00
Aug. Del Vecchio (blessures)	100.00
A. E. Rea & Co. (inondation)	95.33
F. J. McCrory (inondation)	27.30

Adjournement.

JULES CREPEAU,
Secretary.

Laid on the table.

6.—Submitted a letter from the superintendent of Water Works *re* laying of water pipes to supply new shops corner deFleurimont and Huntley streets.

Referred back to said superintendent for more information.

7.—Submitted a report of the superintendent of the City Hall building *re* employees under his control.

Laid on the table.

8.—Submitted a report from the City Hall Committee asking an appropriation of \$882 to award contract for the laying of a tile floor in the Long room, City Hall.

The certificate required in virtue of the rule of Council adopted on the 30th November 1908, not being attached to said report, consideration of same was deferred.

9.—On motion of Ald. J. B. A. Martin, it was

Resolved: That the following be added to the questions which were put to the City comptroller at the last meeting *re* sinking fund:

And also a statement showing the amount accumulated on the sinking fund of the City and on that of the Catholic and Protestant schools for the fiscal years ending on the 31st December 1904, 1905, 1906, 1907 and 1908, respectively (b) the annual increase of the said sinking funds; (c) the amount of interest required, each year, for the same; (d) the securities on hand at the end of each year; (e) the rate of interest which the said securities bear; (f) the cost of acquisition thereof and (g) the surplus or deficit thereon for each year.

10.—Submitted the following reports from the Road Committee, (a) recommending to grant permission to the Canada Paint Co. to construct a vault under the sidewalk on William street.

Referred to the City comptroller and City assessors to calculate the amount which should be charged for this privilege.

(b) for an appropriation of \$1,000 to defray the cost of altering the Iberville street sewer and to construct drains.

(c) for an appropriation of \$4,496, to award contract to D. Lalonde, for the erection of a stable and alterations to dwelling of superintendent West division and \$224.80 to pay architect's fees.

(d) to construct a sewer on Carrières Road, from St. Denis street sewer to a point about 175 feet Southwards, at a cost of \$1,300 payable \$850 by the interested proprietors and \$450 by the City.

Resolved: To concur in said report.

11.—Submitted a report from the City treasurer, ament request of the Ladies Benevolent Institution to be put on the same footing as hospitals as regards water.

Filed of record.

12.—Submitted a communication from the chairman of Board of Assessors *re* appointment of additional assessors.

Consideration deferred.

13.—On the recommendation of the City attorneys, it was,

Resolved: To report to Council for a settlement of the following claims:

Octave Gagné (fall on sidewalk)	\$900.00
De Mary Patterson (fall on sidewalk)	100.00
Aug. Del Vecchio (injuries)	100.00
A. E. Rea & Co. (inundation)	95.33
F. J. McCrory (inundation)	27.30

Adjourned.

JULES CREPEAU,
Secretary.

COMMISSION DES MARCHES

Compte rendu de l'assemblée du 22 décembre.

Sont présents: MM. les échevins Lamoureux, président, Larivière, Lapointe, Brodeur, Ward et Sadler.

1.—Soumise et lue une requête signée par un certain nombre de locataires du marché Bonsecours, demandant que soit construit un escalier devant conduire de l'étage des étaux de bouchers à la grande salle de la partie Est située dans le haut dudit marché.

Résolu: Qu'une sous-commission composée de M. le Président, accompagnée de MM. les échevins Ward, Larivière et le surintendant, soit priée de bien vouloir étudier sur les lieux cette question, avec prière de faire rapport pour la prochaine assemblée.

2.—Soumise et lue une lettre de M. Sem. Garceau, locataire de l'étal No 17 du marché Bonsecours, rue St-Paul, demandant l'autorisation de transporter son bail à M. H. Perron, son voisin.

Est en même temps soumise et lue une lettre de M. H. Perron, locataire voisin demandant que le bail en question lui soit transféré en son nom et aux mêmes conditions.

Résolu: D'accéder à la demande de ces deux messieurs, et que le bail soit signé en conséquence.

3.—Soumise et lue une lettre de M. G. Lamarre, père, locataire de l'étal No 14, de l'extérieur du marché St-Jean-Baptiste, demandant l'autorisation de transférer son bail à M. I. Weinrauch, son voisin.

Sur proposition de M. l'échevin Larivière, il est

Résolu: D'acquiescer à la demande de M. Lamarre, et que le bail soit signé en conséquence.

4.—Soumise et lue une lettre de M. Hector Petelle, boucher et locataire du marché St-Laurent, demandant la permission de démolir et de reconstruire la glacière dans son étal, à ses frais et dépens.

Résolu: De référer cette demande au surintendant avec l'autorisation de permettre à M. Petelle de faire exécuter cette amélioration, s'il le juge à propos.

5.—M. l'échevin Lamoureux, président soumet un plan pour la construction projetée d'un grand marché central, dans le but de dégager les abords du marché Bonsecours, attendu que l'affluence des vendeurs et acheteurs est devenue trop considérable sur le marché en question.

Résolu: Que ce plan soit reçu, et que la prise en considération de cette question soit différée à une séance ultérieure.

Ajournement.

A. LEBLANC,
Secrétaire.

COMMISSION DE L'HOTEL DE VILLE

Compte rendu de l'assemblée du 22 décembre.

Sont présents: MM. les échevins L'Espérance, président, Prud'homme, Ward, Labrecque et O'Connell.

M. le président ouvre les soumissions pour réparations à l'hôtel de ville de Saint-Henri.

M. D. Farrell	\$345.
M. Chs. Benard	575

Résolu: De présenter au Conseil un rapport demandant un crédit de \$345 pour faire des réparations à la grande salle de l'Hôtel de Ville de Saint-Henri, suivant les devis préparés à ce sujet par le surintendant de l'Hôtel de Ville, aussi d'adjuger au plus bas soumissionnaire l'entreprise en question, savoir à M. D. Farrell au prix de \$345.

Assemblée adjournée à mercredi, le 29 décembre courant, à 3 p. m.

CHS.-E. GAGNON,
Secrétaire.

MARKET COMMITTEE

Report of meeting held the 22nd of December.

Present: Ald. Lamoureux, chairman, Larivière, Lapointe, Brodeur, Ward et Sadler.

1.—Submitted and read a petition signed by a number of tenants of Bonsecours market, asking for the construction of stairs leading from the storey of the butchers' stalls to the large hall of the eastern part, in the upper part of said market.

Resolved: That a sub-committee composed of Ald. Ward and Larivière and of the superintendent be instructed to examine the question on the spot and report for next meeting.

2.—Submitted and read a letter from Mr. Sem. Garceau, tenant of stall No. 17 at Bonsecours market, asking for authority to transfer his lease to Mr. H. Perron, his neighbour.

Submitted and read, at the same time, a letter from Mr. H. Perron, the neighbouring tenant, asking that the said lease be transferred in his name and on the same conditions.

Resolved: That both requests be granted and that the lease be signed accordingly.

3.—Submitted and read a letter from Mr. G. Lamarre, senior, tenant of stall No. 14 at the exterior of St.Jean-Baptiste market, asking for authority to transfer his lease to Mr. I. Weinrauch, his neighbour.

On motion of Ald. Larivière, it was

Resolved: That Mr. Lamarre's request be granted, and that the lease be signed accordingly.

4.—Submitted and read a letter from Mr. Hector Petelle, butcher and tenant at St. Lawrence Market, asking permission to demolish and rebuild the refrigerator of his stall, at his own costs.

Resolved: To refer the matter to the superintendent with authorization to allow Mr. Petelle to execute said improvement, if he deems it advisable.

5.—Ald. Lamoureux, chairman, submitted a plan for the proposed construction of a large central market, for the purpose of relieving the approaches of Bonsecours market, as the affluence of vendors and buyers has become too considerable on the market in question.

Resolved: That the said plan be received and that the consideration of same be deferred until a further meeting.

Adjourned.

A. LEBLANC,
Secretary.

CITY HALL COMMITTEE

Report of meeting held the 22nd December.

Present: Ald. L'Espérance, chairman, Prud'homme, Ward, Labrecque and O'Connell.

The chairman then opened the tenders for repairs to the St. Henry town hall.

Mr. D. Farrell	\$345.
Mr. Chs. Bénard	575

Resolved: That a report be made to Council asking for an appropriation of \$345 for repairs to be made to the large room at the St. Henry town hall, according to specifications prepared in this connection by the City Hall superintendent, also to award the work in question to the lowest tenderer, Mr. D. Farrell, at the price of \$345.

Adjourned until Wednesday the 29th of December instant, at 3 p. m.

CHS. E. GAGNON,
Secretary.

CONSEIL MUNICIPAL

ASSEMBLEE SPECIALE DU 23 DECEMBRE

ORDRE DU JOUR

REGLEMENTS

1. 2me et 3me lectures d'un règlement à l'effet de permettre à la Cie des tramways de Montréal de transporter des marchandises. (Dagenais.) (10 Novembre.) (Imprimé.)
2. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement à l'effet d'annexer Notre-Dame-de-Grâces. (Lavallée.) (22 Oct.)

RAPPORT

3. Voirie.—Re déchargeement de la neige dans certains parcs (7 Déc.)

MOTIONS

4. Mercier.—Pour faire imprimer les témoignages rendus devant la Commission Royale. (22 Octobre.)
5. Giroux.—Pour offrir un témoignage d'appréciation à l'Hôtel Dieu. (9 Août.)

RAPPORTS

6. Voirie.—Pour fermer certaines rues. (7 Déc.)
7. Finances.—Pour fixer le salaire des Commissaires.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité.

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de l'assemblée spéciale du 23 décembre

Son Honneur le Maire M. Louis Payette occupe le fauteuil de la présidence.

Sont présents: MM. les échevins L.-A. Lapointe, Giroux, Proulx, Clearihue, M. Martin, Dagenais, Lévesque, L'Espérance, Bumbray, Gallery, Robillard, Lavallée, Larivière, Stearns, N. Lapointe, Leclaire, Mercier, O'Connell, Couture, Laviolette, Gadbois, Robinson, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Major, Guay, David, Roy, Fraser, Carter, Lamoureux, Prud'homme, Resther, Messier, Labrecque, Brodeur.

ORDRE DU JOUR

1.—Etant lu l'ordre du jour pour adopter en 2ème et 3ème lectures un règlement permettant à la "Montreal Street Railway Co." de transporter des marchandises.

On ne procède pas à l'étude dudit règlement.

2.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport de la Commission de la Voirie au sujet du dépôt de la neige dans certains parcs,

M. l'échevin GIROUX, appuyé par M. l'échevin DAVID, Propose: Que ledit rapport soit adopté.

Et un débat s'engageant,

M. l'échevin LEVESQUE, appuyé par M. l'échevin M. MARTIN propose en

Amendement: Que ledit rapport soit amendé en en biffant les mots "Parc La Fontaine" dans la 7ème ligne du 2ème paragraphe.

Ledit amendement étant mis aux voix, le Conseil se partage:

Pour: M. Martin, Lévesque, Robillard, Lavallée, Laviolette, Messier—6.

Contre: L.-A. Lapointe, Giroux, Proulx, Clearihue, Dagenais, L'Espérance, Bumbray, Gallery, Larivière, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Couture, Robinson, J. B. A. Martin, Séguin, Marin, Duquette, Major, Guay, David, Roy, Fraser, Carter, Lamoureux, Prud'homme, Resther, Brodeur—28.

Ledit amendement est ainsi rejeté.

CITY COUNCIL

SPECIAL MEETING OF THE 23rd DECEMBER

ORDER OF THE DAY.

BY-LAWS

1. 2nd and 3rd reading of a by-law to allow the Montreal Street Railway Co. to carry freight. (Dagenais.) (10th November—Printed.)
2. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to annex Notre Dame de Grâces. (Lavallée). (22nd Oct.)

REPORT

3. Road.—Re dumping of snow in certain parks. (7th Dec.)

MOTIONS

4. Mercier.—To print evidence given before Royal Commission. (22nd Oct.)
5. Giroux.—For a testimonial to the Hotel-Dieu. (9th August.)

REPORTS

6. Road.—To close certain streets. (7th Dec.)
7. Finance.—To fix salary of the Commissioners.

L. O. DAVID,
City Clerk.

CITY COUNCIL

Report of special meeting held the 23rd December.

His Worship the Mayor, Louis Payette, Esq., in the chair.

Present: Ald. L. A. Lapointe, Giroux, Proulx, Clearihue, M. Martin, Dagenais, Lévesque, L'Espérance, Bumbray, Gallery, Robillard, Lavallée, Larivière, Stearns, N. Lapointe, Leclaire, Mercier, O'Connell, Couture, Laviolette, Gadbois, Robinson, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Major, Guay, David, Roy, Fraser, Carter, Lamoureux, Prud'homme, Resther, Messier, Labrecque, Brodeur.

ORDER OF THE DAY.

1.—The order of the day being read for the 2nd and 3rd reading of a by-law to allow the Montreal Street Railway Company to carry freight.

The said by-law was not proceeded with.

2.—The order of the day being read to consider a report from the Road Committee concerning the dumping of snow in certain parks.

Ald. GIROUX moved, seconded by Ald. DAVID, That said report be adopted.

And a debate arising,

Moved in amendment by Ald. LEVESQUE, seconded by Ald. M. MARTIN,

That the said report be amended by striking therefrom the words "Parc La Fontaine" in the 7th line of the 2nd paragraph.

The said amendment being put,

The Council divided:

Yea: M. Martin, Lévesque, Robillard, Lavallée, Laviolette, Messier—6.

Nays: L. A. Lapointe, Giroux, Proulx, Clearihue, Dagenais, L'Espérance, Bumbray, Gallery, Larivière, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Couture, Robinson, J. B. A. Martin, Séguin, Marin, Duquette, Major, Guay, David, Roy, Fraser, Carter, Lamoureux, Prud'homme, Resther, Brodeur—28.

So it passed in the negative.

La motion principale étant mise aux voix, le Conseil se partage:

Pour: Giroux, Proulx, Clearihue, L'Espérance, Bumbray, Gallery, N. Lapointe, O'Connell, Robinson, J. B. A. Martin, Séguin, Marin, Duquette, Major, Guay, David, Roy, Fraser, Carter, Lamoureux, Resther, Brodeur—22.

Contre: L.-A. Lapointe, M. Martin, Dagenais, Lévesque, Robillard, Lavallée, Larivière, Leclaire, Couture, Laviolette, Prud'homme, Messier—12.

Ladite proposition est ainsi adoptée, et il est

Résolu: En conséquence.

3.—Etant lu l'ordre du jour pour adopter en 2^eme et 3^eme lectures un règlement, à l'effet d'annexer Notre-Dame de Grâces.

Le Conseil procède à l'étude dudit règlement en 2^eme lecture, et

Les sections 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19 étant lues, elles sont agréées. (M. l'échevin M. Martin dissident quant à la section 17.)

Sur proposition de M. l'échevin LAVALLÉE, appuyé par M. l'échevin PRUD'HOMME, il est

Résolu: Que ledit règlement soit adopté en 2^e lecture.

Sur proposition de M. l'échevin LAVALLÉE, appuyé par M. l'échevin PRUD'HOMME, il est

Résolu: Que le Greffier de la Cité soit prié de soumettre le présent règlement au Conseil Municipal de la Ville de Notre-Dame-de-Grâces, et de faire les procédures nécessaires pour obtenir la sanction des électeurs propriétaires de ladite ville. Le tout conformément aux dispositions de la charte.

4.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un avis de motion de M. l'échevin Giroux, à l'effet d'offrir un témoignage d'appréciation à l'Hôtel-Dieu,

Sur proposition de M. l'échevin GIROUX, appuyé par M. l'échevin J.-B.-A. MARTIN, il est

Résolu: Que cette question soit renvoyée à la Commission des Finances pour étude et rapport à la prochaine séance du Conseil.

5.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport de la Commission de la Voirie, à l'effet de fermer certaines rues,

Sur proposition de M. l'échevin GIROUX, appuyé par M. l'échevin DAVID, il est

Résolu: Que ledit rapport soit adopté (MM. les échevins Mercier, Clearihue, Lévesque et M. Martin dissidents.)

Du consentement unanime du Conseil, les affaires de routine suivantes sont expédiées:

REQUETES.

6.—Des Commissaires du Port transmettant un compte pour le draguage des eaux d'égouts

Renvoyée à la Commission des Finances.

7.—De la "Montreal Lumber Company" demandant la permission d'ouvrir une cour à bois de construction.

8.—De MM. Jenkins Brothers, à l'effet d'ouvrir une fonderie.

9.—De contribuables de l'avenue Greene s'opposant à la demande faite pour l'établissement d'une manufacture sur la rue Brewster.

Renvoyée à la Commission des Incendies et de l'Eclairage.

10.—De contribuables de la paroisse et du quartier St. Jacques demandant que soit adopté le règlement pour la fermeture à bonne heure des auberges.

Déposée sur le bureau.

10½.—Sur proposition de M. l'échevin COUTURE, appuyé par M. l'échevin L'ESPÉRANCE, il est

Résolu: Qu'instruction soit donnée au Greffier de la Cité de s'adresser à l'hon. juge Cannon, Commissaire Royal, nommé pour s'enquérir de l'administration complète des affaires municipales, afin d'obtenir un état complet et détaillé des montants dépensés pour l'enquête royale, et de prier aussi le Commissaire de fournir les comptes et reçus de toutes sommes qui ont été payées pour cette enquête.

ACTES

11.—Quittance de la Cité de Montréal à M. J.-A. Cousineau.

The main motion being put,

The Council divided:

Yea: Giroux, Proulx, Clearihue, L'Espérance, Bumbray, Gallery, N. Lapointe, O'Connell, Robinson, J. B. A. Martin, Séguin, Marin, Duquette, Major, Guay, David, Roy, Fraser, Carter, Lamoureux, Resther, Brodeur—22.

Nays: L. A. Lapointe, M. Martin, Dagenais, Lévesque, Robillard, Lavallée, Larivière, Leclaire, Couture, Laviolette, Prud'homme, Messier—12.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

3.—The order of the day being read for the 2nd and 3rd reading of a by-law to annex Notre-Dame-de-Grâces,

The Council proceeded to consider said by-law in 2nd reading and

Sections 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 and 19 being read, the same were agreed to. (Ald. M. Martin dissenting as to section 17).

On motion of Ald. LAVALLÉE, seconded by Ald. PRUD'HOMME, it was

Resolved: That said by-law be adopted in 2nd reading,

And on motion of Ald. LAVALLÉE, seconded by Ald. PRUD'HOMME, it was

Resolved: That the City Clerk be instructed to submit said by-law to the Municipal Council of the Town of Notre-Dame-de-Grâces and to adopt all necessary proceedings in order to obtain the approval thereof of the real estate owners of said town, the whole in compliance with the provisions of the charter.

4.—The order of the day being read to consider a notice of motion by Ald. Giroux to offer a testimonial to the Hôtel-Dieu.

On motion of Ald. GIROUX, seconded by Ald. J. B. A. MARTIN, it was

Resolved: That the said item be referred back to the Finance Committee for examination and report at the next meeting of the Council.

5.—The order of the day being read to consider a report from the Road Committee to close certain streets.

On motion of Ald. GIROUX, seconded by Ald. DAVID, it was

Resolved: That said report be adopted. (Ald. Mercier, Clearihue, Lévesque and M. Martin dissenting.)

With the unanimous consent of the Council, the following matters of routine were transacted.

PETITIONS.

6.—From Harbour Commissioners transmitting account for dredging of sewage.

Referred to Finance Committee.

7.—From Montreal Lumber Company to open a lumber yard.

8.—From Jenkins Brothers to erect a foundry.

9.—From ratepayers of Greene Avenue against the application for the establishment of a manufacture on Brewster street.

Referred to Fire and Light Committee.

10.—From ratepayers of St. James parish and St. James ward, asking that the by-law for the early closing of saloons be adopted.

Laid on the table.

10½.—On motion of Ald. COUTURE, seconded by Ald. L'ESPÉRANCE, it was

Resolved: That the City Clerk be instructed to apply to His Honor Judge Cannon, Commissaire appointed to enquire into the complete administration of municipal affairs, in order to obtain a complete and detailed statement of the amounts expended in connection with the Royal Investigation, and also to request the Commissioner to kindly furnish the accounts and receipts of all sums paid in connection with said investigation.

DEEDS.

11.—Quittance by the City of Montreal to J. A. Cousineau.

12.—Quittance de la Cité de Montréal à M. Raoul Leduc.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin PROULX, il est

Résolu: Que lesdits actes soient approuvés, et que Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité soient autorisés à les signer au nom de la Ville.

RAPPORTS

13.—De la Commission des Finances, demandant un crédit de \$200 pour payer certaines dépenses préliminaires.

14.—De la Commission des Finances pour payer un certain montant à M. O. Quintal.

15.—De la Commission des Finances pour payer à certaines institutions la balance qui leur est due sur subventions.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin J.-B.-A. MARTIN, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

16.—De la Commission des Finances, au sujet de la nomination des estimateurs pour l'exercice 1910.

Délibération remise à la demande de M. l'échevin M. Martin.

17.—De la Commission des Finances, soumettant les estimés budgétaires pour l'exercice 1910.

Délibération remise à la demande de M. l'échevin L.-A. Lapointe.

18.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de l'Hôtel-de-Ville, à l'effet d'opérer le virement de certains item de ses crédits.

19.—De la Commission des Finances refusant de souscrire au rapport de la Commission de l'Hôtel-de-Ville qui demande un crédit de \$5,250 pour que soient construites des échelles de sauvetage.

20.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de l'Hôtel-de-Ville, à l'effet d'opérer le virement d'un montant de \$14.00.

21.—De la Commission des Finances, refusant de souscrire au rapport de la Commission de l'Hôtel-de-Ville qui demande un crédit de \$13,125 pour réparations au poste du quartier de Lorimier.

22.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de l'Hôtel-de-Ville qui demande un crédit de \$882 pour la pose d'un plancher en tuiles dans le bureau de perception.

23.—De la Commission des Finances, souscrivant jusqu'à concurrence de \$8.00 seulement au rapport de la Commission de l'Hôtel-de-Ville qui demande un crédit de \$408.00 pour payer des souscriptions à des revues.

24.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de l'Hôtel-de-Ville, à l'effet d'opérer le virement de montants de \$46.00 et de \$135.00.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin J.-B.-A. MARTIN, il est

Résolu: Que lesdits rapports de la Commission des Finances soient reçus et adoptés. (M. l'échevin Prud'homme dissident quant à l'item 19.)

25.—De la Commission de la Voirie, réaffirmant le rapport du 3 décembre 1909, à l'effet d'empêcher la circulation de voitures lourdes dans certaines rues.

Sur proposition de M. l'échevin GIROUX, appuyé par M. l'échevin GALLERY, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin GIROUX,

Le Conseil s'adjourne.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Ville.

RENE BAUSSET,
Assistant Greffier de la Ville.

12.—Quittance by the City of Montreal to Raoul Leduc.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. PROULX, it was

Resolved: That said deeds be approved of and that His Worship the Mayor and the City Clerk be authorized to sign the same on behalf of the City.

REPORTS.

13.—From Finance Committee for an appropriation of \$200.00 to pay certain preliminary expenses.

14.—From Finance Committee to pay a certain sum to Mr. O. Quintal.

15.—From Finance Committee to pay certain institutions balance due on grants.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. J. B. A. MARTIN, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

16.—From Finance Committee on the appointment of assessors for 1910.

Consideration deferred at the request of Ald. M. Martin.

17.—From Finance Committee submitting the appropriations for 1910.

Consideration deferred at the request of Ald. L. A. La pointe.

18.—From Finance Committee, concurring in the report of the City Hall Committee to vary certain items of their appropriations.

19.—From Finance Committee, declining to concur in the report of the City Hall Committee for an appropriation of \$5,250 to construct fire escapes.

20.—From Finance Committee, concurring in the report of the City Hall Committee to vary a sum of \$14.00.

21.—From Finance Committee, declining to concur in the report of the City Hall Committee for an appropriation of \$13,125 for repairs to station de Lorimier ward.

22.—From Finance Committee, concurring in the report of the City Hall Committee for an appropriation of \$882 to lay tile floor in the Long Room.

23.—From Finance Committee, concurring, but to the amount of \$8 only, in the report of the City Hall Committee for an appropriation of \$408.00 to pay subscriptions to periodicals.

24.—From Finance Committee, concurring in the report of the City Hall Committee to vary amounts of \$46.00 and \$135.00.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. J. B. A. MARTIN, it was

Resolved: That the said reports of the Finance Committee be received and adopted (Ald. Prud'homme dissenting as to item 19.)

25.—From Road Committee, reaffirming the report of the 3rd December 1909 to prevent heavy traffic in certain streets.

On motion of Ald. GIROUX, seconded by Ald. GALLERY, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. GIROUX,

The Council adjourned.

L. O. DAVID,
City Clerk.

RENE BAUSSET,
Asst. City Clerk.

CONSEIL MUNICIPAL

ASSEMBLEE SPECIALE DU 30 DECEMBRE

ORDRE DU JOUR

RAPPORTS

1. Finances.—Au sujet des crédits pour l'année 1910.
2. Finances.—Re nomination des estimateurs.

REGLEMENTS

3. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement à l'effet de fermer certaines rues. (Bumbray.) (5 Juillet.)
4. 2me et 3me lectures d'un règlement à l'effet de prohiber la circulation de voitures lourdes dans certaines rues. (Gallery.) (24 sept.) (Imprimé.)
5. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement No 261 *re Trésorier de la Cité*. (J. B. A. Martin). (15 Oct.) (Imprimé.)
6. 2me et 3me lectures d'un règlement à l'effet de permettre à la Cie des tramways de transporter des marchandises. (Dagenais). (10 Novembre.) (Imprimé.)
7. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement No 391. (Prud'homme.) (27 Sept.) (Imprimé.)
8. 3me lecture d'un règlement amendant les règlements Nos. 182, 236 et 313 *re taxes*. (L. A. Lapointe.) (22 Octobre—Imprimé.)
9. 3me lectures d'un règlement à l'effet de fermer les bûvettes à certaines heures. (Carter.) (13 Juillet.) (Imprimé.)
10. 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement concernant le pain. (M. Martin.) (9 Août.) (Imprimé.)

MOTION

11. Lamoureux.—Pour amender le règlement No 296 *re marchés*. (13 déc.)

L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité.



EGOUTS

Département de la Voirie

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que des égouts ont été construits dans les rues ou ruelles ci-dessous mentionnées, et les propriétaires imposés qui désirent faire réduire le taux de la contribution spéciale, pour la construction desdits égouts, à cause des égouts ou des drains existant antérieurement ou pour d'autres causes conformément au règlement No 298, concernant les égouts, adopté le 23 de février 1903, devront produire leurs réclamations par écrit entre les mains du soussigné, le ou avant le 13 janvier 1910 à midi.

RUE CHARLEVOIX—Entre les rues Manufacturiers et St-Patrice.

RUE MAISONNEUVE — Entre les rues Logan et Lafontaine.

RUE CHAMPLAIN—Entre les rues Logan et Lafontaine.

RUE CARTIER—Du bout de l'égout actuel à la rue Sherbrooke.

RUE TUPPER—Entre les rues St-Mathieu et Fort.

RUE PLESSIS—Entre les rues Logan et Lafontaine.

JOHN R. BARLOW,
Inspecteur de la Ville.

Bureau de l'Inspecteur de la Ville.

Hôtel de Ville,
Montréal, 28 décembre 1909.

CITY COUNCIL

SPECIAL MEETING OF THE 30th DECEMBER

REPORTS

ORDER OF THE DAY

1. Finance.—On appropriations for coming year.
2. Finance.—On the appointment of the assessors.

BY-LAWS

3. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to close certain streets. (Bumbray.) (5th July.)
4. 2nd and 3rd reading of a by-law to prohibit heavy traffic on certain streets. (Gallery.) (27th Sept.—Printed)
5. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 261 *re City Treasurer*. (Martin, J. B. A.) (15th Oct.) (Printed.)
6. 2nd and 3rd reading of a by-law to allow the Montreal Street Railway Co. to carry freight. (Dagenais.) (10th November.) (Printed.)
7. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 391. (Prud'homme.) (27th Sept.—Printed.)
8. 3rd reading of a by-law to amend by-laws Nos. 182, 236 and 313 *re taxes*. (L. A. Lapointe.) (22nd October.) (Printed.)
9. 3rd reading of a by-law to close bars at certain hours. (Carter). (13th July—printed).
10. 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law concerning bread. (M. Martin.) (9th August.) (Printed.)

MOTION

11. To amend by-law No. 296 *re markets*. (13th Dec.)

L. O. DAVID,
City Clerk.



SEWERS

Road Department

PUBLIC NOTICE is hereby given that sewers have been constructed in the undermentioned streets and lanes, and proprietors assessed, who desire to have the special assessment rate for the construction of said sewers reduced on account of previous existing sewers or drains, or other causes in accordance with by-law No. 298, concerning sewers, passed on the 23rd of February 1903, must make their claim in writing to the undersigned on or before the 13th of January 1910 at noon.

CHARLEVOIX STREET—Between Manufacturers and St. Patrick streets.

MAISONNEUVE STREET—Between Logan and Lafontaine streets.

CHAMPLAIN STREET—From the end of existing sewer to Sherbrooke street.

TUPPER STREET—Between St. Matthew and Fort streets.

PLESSIS STREET — Between Logan and Lafontaine streets.

JOHN R. BARLOW,
City Surveyor.

City Surveyor's Office,
City Hall,
Montreal, December, 28th 1909.



EGOUTS

Département de la Voirie

AVIS PUBLIC est par le présent donné que l'on se propose de construire immédiatement des égouts dans les rues ou sections de rues suivantes, savoir:

RUE HOGAN—De la ligne Sud de la rue Sherbrooke à la propriété des Abattoirs.

CHEMIN DES CARRIERES—De la rue St-Denis en allant vers le Sud-Ouest, 175 pieds.

RUE ST-ANTOINE—De la rue Fulford vers l'Est 75 pieds et longeant la rue Fulford de la rue St-Antoine à l'égout existant.

Les propriétaires qui désirent faire des raccordements devront en donner avis à l'inspecteur de la Ville sans retard, car une fois l'égout construit, ils devront se procurer un permis et déposer un certain montant d'argent pour couvrir le coût approximatif du raccordement.

Toutes réclamations pour égouts existants déjà dans lesdites rues ou parties de rues, devront être produites au bureau de l'inspecteur de la Voirie, sous deux mois après l'achèvement du nouvel égout.

Toutes informations se rapportant à l'égout que l'on doit construire seront fournies au bureau de l'inspecteur de la Ville. Le tout suivant le règlement No 298, concernant les égouts.

JOHN R. BARLOW,
Inspecteur de la Ville.

Bureau de l'Inspecteur de la Ville.

Hôtel de Ville,
Montréal, 28 décembre 1909.



RUE JOHNSON

Dans l'instance en expropriation pour l'ouverture de la rue Johnson, entre la rue St-Hubert et la ruelle située à l'est de la rue St-Hubert, dans le quartier St-Jacques de la Cité de Montréal.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le rôle de répartition dans l'instance plus haut citée, est maintenant déposé en mon bureau, à l'Hôtel de Ville, où les intéressés pourront l'examiner jusqu'à Lundi, le 10 janvier prochain 1910, et que Mardi, le 11 janvier 1910, à 10 heures a.m., j'entendrai toutes les objections qui seront faites concernant ledit rôle de répartition.

JOHN R. BARLOW,
Inspecteur de la Ville.

Bureau de l'Inspecteur de la Ville.

Hôtel de Ville,
Montréal, 29 décembre, 1909.



SEWERS

Road Department

PUBLIC NOTICE is hereby given that it is proposed to construct sewers in the undermentioned streets or sections of streets, namely:

HOGAN STREET.—From the South side of Sherbrooke street to the Abattoir property

CARRIERE ROAD—From St. Denis street to a point 175 feet Southwards.

ST. ANTOINE STREET—From Fulford street Eastwards to a point 75 feet and along Fulford street, from St. Antoine street to the end of existing sewer.

Proprietors wishing connections must notify the City surveyor at once, as after sewer is completed, permits must be taken out and sum deposited to cover estimated costs of such connections. Claims for existing sewers in said street must be filed with the City surveyor within two months after the completion of the new sewer. Any information with regard to sewers to be built will be given at the office of the City surveyor. All in accordance with by-law No. 298 concerning sewers.

JOHN R. BARLOW,
City Surveyor.

City Surveyor's Office,
City Hall,
Montreal, December, 28th 1909.



JOHNSON STREET

In the matter of the expropriation for the opening of Johnson street, between St. Hubert street and the lane situated on the east side of St. Hubert street, in the St. James ward of the City of Montreal.

PUBLIC NOTICE is hereby given, that the assessment roll in the above matter, is now deposited in my office, at the City Hall, where the interested parties may examine it until Monday the 10th January next, 1910, and on Tuesday the 11 January 1910, at 10 o'clock a.m., I shall hear all complaints that may be made against said roll.

JOHN R. BARLOW,
City Surveyor.

City Surveyor's Office,
City Hall,
Montreal, December 29th, 1909.

MUTATIONS DE PROPRIÉTÉS—TRANSFERS OF PROPERTIES

HOCHELAGA & JACQUES-CARTIER

Quartier Ward.	No. d'enregistrement Registration Number.	Date de l'enregistrement Date of registration.	Date du contrat Date of deed.	Vendeur Vendor.	Acquéreur Purchaser.	No. du cadastre Cadastral number.	Etendue—Area.	Rue Street.	Prix Price.
									Genre.—a—Descript.
Hochelaga...	165906	20 déc. 1909	9 déc. 1909	J. F. Chartier.....	Rév. Geo. Chartier.....	P. N. O. 50-100.....	2000	St. Germain	B \$ 3500 00
St. Henri...	165926	" " "	14 " "	A. Vieu.....	O. Massicotte et al.....	1704-305	2500	36 à 40 Palm	B \$ 5500 00
DeLorimier	165929	20 " "	31 août " "	L. Larue.....	G. H. Gadbois.....	11-38 & 39	676	Parthenais	B 250 00
St. Denis...	165933	20 " "	20 déc. "	T. Gauthier.....	L. Létourneau.....	3-19	1656	Lassalle	L 409 00
St. J. Bte...	165936	20 " "	30 nov. "	L. J. Gladu et al.....	Z. Daoust.....	15-73 & 74, 15-104-73 & 74	3200	903 à 909 Berri	B 4000 00
Hochelaga...	165944	21 " "	17 " "	A. A. Hodgson	R. M. Ballantyne	29-499	2750	Forsyth	L Ext. de vente. "
" ..	165945	21 " "	17 " "	T. Sicotte	"	29-1059	"	"	L "
" ..	165916	21 " "	17 " "	Dme J. Couture	"	29-194	"	554 Cuvillier coin Forsyth	B "
" ..	165918	21 " "	17 " "	L. J. D. Papineau	"	29-495 & 496	5500	Forsyth	L "
" ..	165949	21 " "	17 " "	E. Clermont	"	29-781	4133	524 et 526 Aylwin coin Forsyth	B "
" ..	165950	21 " "	17 " "	N. Vincent	"	29-1058	2750	Forsyth	L "
" ..	165951	21 " "	17 " "	M. Usher	"	29-774, 775 & 776	8800	Forsyth	L "
" ..	165952	21 " "	19 " "	J. M. Morris	"	148-846, 847, 848, 852 à 855	"	"	L "
" ..	165955	21 " "	24 " "	S. Perron	"	29-777	2750	Forsyth	L "
" ..	165958	21 " "	26 " "	T. R. Gouldon	"	29-498	"	"	L "
" ..	165959	21 " "	26 " "	A. Thibaudeau	"	29-500	"	"	L "
" ..	165960	21 " "	26 " "	H. Barsalou et al.....	"	53-36 à 39, 113 à 116	22000	"	L "
" ..	165962	21 " "	21 déc. "	L. Z. Renaud	"	½ S. E. 80-171	3600	418 à 420A Moreau	B "
" ..	165963	21 " "	27 nov. "	J. Duncan et al.....	"	22-365 à 373, 626 à 632	43923	Forsyth	L "
" ..	165964	21 " "	30 " "	H. Meunier dit Lagacé	"	29-1055 & 1056	5500	113 à 123 Forsyth	B "
" ..	165968	21 " "	1 déc. "	J. Boyer	"	80-172, ½ N. O. 80-171	6825	526 Joliette	B "
" ..	165974	21 " "	9 " "	A. Bourdon	"	50-166	2875	414 et 416 Moreau, 422 et 424 Moreau	B "
" ..	165976	21 " "	10 " "	A. Bourque	"	50-167	"	173 à 173B Forsyth	B "
" ..	165980	21 " "	14 " "	N. Chamberlan	"	29-778, 779 & 780	8250	Forsyth	L \$ 575 00
Duvernay...	165993	21 " "	18 " "	C. C. Deguise et al.....	A. Bouchard	50-208	2250	St. Germain	L \$ 3475 00
Hochelaga...	166017	21 " "	4 " "	U. H. Dandurand	H. Filiatral	6-38	1680	21 et 23 Chambord	L 450 00
DeLorimier	166033	21 " "	8 " "	The Ideal Savings Loan & Land Co.....	J. Bouchard et al.....	23-229	2640	Forsyth	L 600 00
St. Denis...	166055	22 " "	18 " "	H. Hamelin	A. W. G. Wilson	161-387 & 418	3870	Bordeaux et Chabot	B 1 00
St. Henri...	166056	22 " "	11 " "	La Cité de Montréal	Geo Paquette	1705-271	2250	St. Emélie	L \$ 931 73
" ..	166057	22 " "	13 " "	Olles E. Paquette et al.....	1705-280	1825 Delineelle	655 92	"	L 1800 00
Hochelaga...	166060	22 " "	7 " "	J. Duncan et al.....	S. Vallée	159-91A	1804	343 à 349 Elm	B 250 00
St. Denis...	166191	22 " "	21 " "	Ross Realty Co. Ltd	J. Miller	3-322	2200	Fabre	L 2200 00
Ste Marie..	166096	22 " "	13 " "	F. Trudeau	La Cité de Montréal	172-1385 à 1388	8730	Masson coin 3ème Ave	L 187 50
St. Denis...	166101	22 " "	22 " "	St. Denis Land Co.....	R. Leduc	½ N. O. 8-775	2510	Labelle	B 7500 00
St. J. Bte...	166107	23 " "	16 " "	J. A. Lapierre	L. Ouimet	15-1095 & 1096	3000	709 à 713 Laval	L 1300 00
St. Denis...	166109	23 " "	10 nov.	L'Hon. E. Lafontaine	Vve M. St. Germain	198-58	"	Rivard	B 100 00
DeLorimier	166110	23 " "	22 oct.	The Montreal Central Park Land Co. Ltd	J. C. R. Greaves	2643-2454	2355	Chemin public 571 et 573 Marie-Anne	L 7000 00
Duvernay...	166118	23 " "	14 déc.	J. L. Clément	L'Hon. T. Berthiaume	8-219	2400	Mont-Royal	L 1800 00
" ..	166121	23 " "	1 " "	Vve H. Baby et al.....	E. D. Berthelet	8-210	2600	1898 à 1900a Labelle	B 3300 00
St. Denis...	166125	23 " "	12 juil.	H. Dupont	J. H. A. Bohémier	½ N. 8-737	2562	"	B Consid.
DeLorimier	166134	23 " "	17 déc.	The Imperial Oil Co. Ltd	The Chesebrough Mfg Co. Consolidated	161-715 à 721, ½ N. E. 722-2, P. 161-743	143343	Chabot	L 2510 02
St. Gabriel..	166137	23 " "	11 " "	James Darragh et al.....	M. Tracey	3399-53	2250	342 et 344 Coleraine	B Consid.
Ste. Cunégonde	166138	23 " "	22 " "	A. Piché et al.....	B. Brownstein	573	3240	1283 et 1285 N. Dame	B \$ 5500 00
" ..	166139	23 " "	22 " "	B. Bronstein	S. Berlind	"	3240	"	B 9000 00
Hochelaga...	166165	23 " "	1 oct.	H. Legros	H. Dufort	22-285	2640	2380 Ontario	B 2700 00
Ste. Marie..	166167	23 " "	2 déc.	Rosemount Land & Improvement Co.	Dme A. Tanguay	172-238	2250	St. Jérôme	B 500 00
" ..	166168	23 " "	2 " "	"	A. Tanguay	172-87 à 103 & 49	35100	6ème et 7ème Aves	L 5100 00
St. Denis...	166171	23 " "	21 " "	S. D. Vallières	O. Thibault	339-492 & 493	5100	Laurier	B 2100 00
St. Henri...	166172	24 " "	21 " "	L. Lapierre	M. Longtin	1704-306	2500	30 à 34 Palm	B 4500 00
St. Gabriel..	166183	24 " "	18 " "	J. Watson	J. Cutler	3370-14 & ½ S. O. 3370-15	3236	44 et 46 Rozel	B 3600 00
Hochelaga...	166184	24 " "	22 " "	J. A. Robertson	J. E. Bernier	23-566	2640	Ontario	B 792 00
DeLorimier	166186	24 " "	22 " "	F. Mayrand	Dme J. C. Vien	152-175	2466	1315 et 1317 Bordeaux	B 3000 00
St. Denis ...	166190	24 " "	20 " "	L. D. Gareau	J. A. Girard	P. N. E. 339-337	2200	Mont-Royal	B 1700 00
" ..	166200	24 " "	24 " "	H. Valentine	N. Cleroux	209-53	5000	1523 à 1533 St. Denis	B 10000 00
" ..	166201	24 " "	23 " "	The Park Amherst Land Co	C. Piché	488-662	2750	Dufferin	L 310 00

MUTATIONS DE PROPRIÉTÉS. Suite.—TRANSFERS OF PROPERTIES. Cont.

MONTREAL-EST

MONTREAL-EAST.

Quartier Ward.	No. d'enregistrement Registration Number.	Date de l'enregist. Date of registration.	Date du Contrat Date of Deed.	Vendeur Vendor.	Acquéreur. Purchaser.	No. du Cadastre Cadastral Number.	Etendue.—Area.	Rue Street.	Genre.—a.—Descrip Price.
LaFontaine Papineau...	76908	20 déc. 1909	14 mai "	L. E. Beauchamp...	J. H. Dansereau...	P S O 12/7-232.....	5075	Sherbrooke...	L \$ 7556 25
do	76911	21 " "	15 déc. "	H. Dubois.....	E. R. Dufresne...	1224-75 à 78.....	7820	Dumont.....	L 3500 00
do	76914	21 " "	7 "	J. L. Guibert.....	A. L. J. Ducazel.....	1224-37.....	1886	197a do	B 3400 00
do	76919	21 " "	7 "	The Montreal Trust Co'y	Suc. H. B. Smith.....	581 et 585 1/2 P N O 583.....	8960	558 574 Dorion.....	B Consid.
LaFontaine.	76924	22 " "	7 "	Suc. Wm. Robert & ux	W. C. Gorham.....	1155-35, 1155-36, P1155- 37. P. 1155-38, P. 1155- 39, 1154-12, 1154-11.....	9558	590-604 Sherbrooke	B
LaFontaine Papineau...	76925	22 " "	9 "	W. C. Gorham.....	J. N. Boucher.....	do.....	9558	729-731 Sherbrooke do.....	B 10000 00 B 10500 00
LaFontaine do	76937	23 " "	16 "	The Canadian Spool Cotton Co'y	J. W. Percival.....	968, 963, 967, 969.....	35037	533-35 Visitation	B 46000 00
LaFontaine do	76942	23 " "	22 "	De A. J. Vallières.....	W. A. Huguenin.....	1203-114.....	2854	708 710 St-Hubert	B 8000 00
St. Jacques..	76943	23 " "	18 "	E. G. Roddick & al.....	P. A. Gagnon.....	1211-54a 1211-55.....	5900	501-15 Roy.....	B 13500 00
LaFontaine.	76944	24 " "	15 "	Vve. Jos. Reker.....	A. Leclair.....	1203-69, P 1203-70.....	6000	150-60 Cherrier.....	B 480-14 Berri
St. Jacques..	76945	24 " "	20 "	R. D'Orsennens.....	L. G. Ryan.....	636 et 637.....	3160	243 Montcalm.....	B 18550 00
LaFontaine.	76950	24 " "	21 "	Vve R. Chagnon Fils.	A. Lavoix.....	919.....	4053-6 486-96 Ontario, 520 St-Timothée	B 4950 00 B 10000 00	

MONTREAL-WEST.

MONTREAL-OUEST

St. Georges..	117930	20 déc. 1909 ..	9 déc. 1909	De J. O. Cosgrave ..	H. M. Scott ..	1822-17.....	2121	119 Shutter.....	B 1.00 cons.
St. André...	117931	20 " "	15 "	E. C. P. Guy & al.....	G. L. Orme & al.....	P. 1564.....	34121	730 à 736 Dorches- ter, 41 à 44 Guy	B 48000 00
do	117940	22 " "	22 "	Suc. J. Robertson.....	J. S. Smith.....	1715-27 & 28.....	5800	Sherbrooke.....	L 10750 00
do	147942	23 " "	14 "	De W. McEachran.....	De W. H. R. Hill.....	P. 1697.....	2908	87 Mackay.....	B 9800 00
do	147945	24 " "	23 nov "	The Terrace L. Co, ltd	B. McLenman & al.....	P.S.E.1755-1.....	766	Ontario Ave.....	L 1149 00

P. TERRAULT,

Régistraire de la Ville.—Registrar.

Par A. SAUVÉ.

PERMIS DE CONSTRUCTION.—BUILDING PERMITS.

Décernés durant la semaine finissant le 30 Déc. 1909.

Issued during the week ending the 30th Dec., 1909.

Date. 1909	No. du Permis. a Permit Number	Endroit.—Location			Quartier. Ward.	Propriétaire. Owner.	Résidence Residence	Classe. Class.	Coût. Cost.
		No.	Rue.—Street.	No.—Cadastr.					
Déc. 23	2424 R.	17 a	Eléonor	1353	Ste. Anne.....	Morin, Vic.....	97 St. James.....	2me Cl.....	435 00
"	2425 N.		DeLorimier.	121.....	DeLorimier.....	Rinfret, Jos.....	5916 Berri.....	"	6000 00
"	2426 N.		Boyer	487-5.....	St. Denis.....	Morel, Mad. L.....	263 Duluth.....	"	500 00
"	2427 N.		Forsyth	168-5.....	Hochelaga.....	Deguise & Cloutier.....	1800 Catherine Est.....	"	2000 00
"	2428 R.		Christophe Colomb	573-328.....	St. Denis.....	Pinoteau, F. A.....	Parc LaFontaine.....	"	1250 00
"	2429 N.		"	".....	".....	Beaulieu, A.....	224 Boyer.....	"	3000 00
"	2430 N.	607	Mentana	328-468.....	".....				

ALEX. DÉCARIE.

Pour l'inspecteur des Édifices — For Building Inspector.

a { N.—Nouveaux édifices.—New buildings
R.—Réparations.—Alterations

